



ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

CIRCUIT N°

ECOLE :

Date de demande de la carte de bus sur le site du Conseil Régional :

NOM et PRENOM ELEVE	DATE NAISSANCE	CLASSE

RESPONSABLES LEGAUX	PERE OU TUTEUR	MERE OU TUTRICE
NOM/PRENOM		
ADRESSE		
VILLE		
TELEPHONE		
E-MAIL		

PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À RÉCUPÉRER L'ÉLÈVE (les élèves) A LA DESCENTE DU BUS SI L'UN DES PARENTS EST ABSENT

ATTENTION : Présentation de la pièce d'identité obligatoire

.....

.....

.....

.....

Votre(vos) enfant(s) a(ont)-t'il(s) un problème médical nécessitant un traitement spécifique d'urgence (crise d'asthme, allergies, épilepsie) ?

OUI NON

Si oui, précisez :

- RAPPELS :**
- Le transport scolaire doit être utilisé à raison d'un minimum de 7 trajets hebdomadaires (70 %)
 - Les horaires mentionnés sur les fiches «circuit» peuvent varier de 5 à 10 minutes.
 - L'accompagnatrice du bus est chargée d'assurer la surveillance des élèves scolarisés en maternelle et ceux de moins de 6 ans scolarisés en élémentaire.
 - En cas d'absence d'un adulte (le parent ou la personne désignée) pour récupérer l'élève placé sous la responsabilité de l'accompagnatrice, il sera conduit à l'ALAE à la fin du ramassage scolaire.

Je soussigné(e), M..... et M..... certifie(nt) les renseignements ci-dessus mentionnés exacts et avoir pris connaissance des rappels indiqués.

Fontenilles, le Signature du(des) parent(s) ou tuteur(s)